

Fiche d'entretien annuel

*Agrès de cirque
Ces matériels ne sont pas normalisés*

Chevalets de fildefériste

Type de matériel :
Date d'achat :
Nom du responsable technique :
Date de vérification :
Nombre de montage et démontage de l'année :
Nombres d'heures d'utilisation depuis la fabrication :

La structure présente t' elle des traces de corrosions ?
Corrosion mineur = peinture, Corrosion avancée = rebut

La structure est elle déformée ?
Déformation même mineure = rebut

Les pièces de liaisons sont elles abîmées ?
Boulons, axes, goupilles abîmés = remplacement
Au minimum remplacement tous les 2 ans pour les boulons et tous les 5 ans pour les autres pièces de liaisons

Les soudures présentent-elles des fissures ou déformations ?
Toute modification d'apparence des soudures = rebut

Les élingues présentent elles des signes d'usures ?
Toutes détériorations des câbles, manilles, maillons rapides, mousquetons.... = remplacement
Le matériel textile doit être remplacé au minimum tous les 5 ans.

Maintenance effectuée

.....
.....

Maintenance à prévoir :

.....
.....

Remarque(s):

.....

Signature du responsable technique:

Notice utilisation

*Agrès de cirque
Ces matériels ne sont pas normalisés*

Chevalets de fildefériste

Descriptif :

Les Chevalets pour fildefériste sont destinés à la marche sur câbles, cordes ou sangles. Ils se fixent à l'aide de haubans et d'un treuil manuel.

Il est conçu pour une pratique d'une **tension inférieure 1500 DaN** et une pratique acrobatique dynamique. La longueur de marche doit être inférieure à 7m.

Utilisation :

La précontrainte du câble de marche doit être inférieure à 1500DaN.

Le Chevalet est conçu pour l'utilisation de deux fildeféristes de 95 kg maximum.

Installation:

L'installation doit être réalisée par un professionnel compétent. Le Chevalet doit être fixé par les moyens adaptés dans les règles de l'art. L'ensemble des câbles, manilles et sangles de liaison et de marche doit avoir une charge maximale d'utilisation d'un minimum de 1750 DaN, ils peuvent être fixé directement à l'aide de l'axe aux chevalets.

Le chevalet peut être fixé directement au treuil. Le treuil doit être détendu après chaque utilisation. La tension du treuil manuel doit être réalisée après vérification complète des points de fixations et des axes. L'utilisation des goupilles sur les axes est indispensable.

Le sol doit être plat et dur, des cales peuvent être installées sous les pieds pour répartir la charge si besoin. La distance entre le Chevalet et le point de fixation doit être supérieure à 2 fois sa hauteur (3m40 pour une hauteur de 1m70)

Entretien:

Avant chaque mise en tension, le chevalet doit être vérifié (absence de déformation, de corrosion, de fissure, de choc). Les parties coulissantes doivent être maintenues propres et légèrement graissées. Annuellement une vérification approfondie doit être réalisée selon la fiche d'entretien.

Garantie :

Le Chevalet est garanti 2 ans à la date de facturation, sous réserve d'une utilisation conforme à cette notice. La boulonnerie n'est pas garantie.

Responsabilité :

Le fabricant n'est pas responsable des conséquences de l'usage de cet agrès.

Il est conseillé de débuter encadré par un formateur expérimenté afin de garantir sa sécurité.

L'espace d'installation doit être dégagé.

Il est conseillé d'utiliser des longes et matelas de sécurité.

Plan de montage

*Agrès de cirque
Ces matériels ne sont pas normalisés*

Chevalets de fildefériste

Liste matériel pour 1 chevalet.

- 4 boulons et 4 écrous de 10 mm pour la fixation de la plate-forme.
- 2 Boulons de 10mm et 2 écrous papillon de fixation de la barre transversal
- 2 axes de 19 mm
- 2 goupilles de sécurité pour axe de 19 mm
- 1 plate-forme bois antidérapante
- 1 chevalet peint thermolaque
- 2 rallonges éventuelles
- 1 barre transversale (si rallonge)



Les câbles se fixent à l'aide de l'axe de 19mm.
La goupille de sécurité doit être installée avant la mise en tension



Certificat de conformités

*Agrès de cirque
Ces matériels ne sont pas normalisés*

Chevalets de fildefériste

Lecoutey Mathieu certifie que les **chevalets de fildefériste** sont fabriqués dans les règles de l'art, selon les préconisations professionnelles du Mémento de la conception et de la fabrication des agrès de cirque.

La structure peut être utilisée par 2 personnes maximum simultanément pour une pratique de fildefériste. Le poids cumulé des utilisateurs ne doit pas dépasser 170 kg. Les pratiques dynamiques (saut, rebond...) ne peuvent être réalisées que par 1 personne d'un poids maximum de 95 kg. La précontrainte du câble de marche ne doit pas dépasser 1500 daN.

L'utilisation doit être encadrée par un professionnel après une lecture de la notice d'utilisation.

Certifié le 23/08/17 par Lecoutey Mathieu

